



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SUBMISSION À :**  
 Module de réception des soumissions de l'Agence  
 Parcs Canada  
 Services nationaux de passation de marchés  
**Télécopieur de soumission :** 1-866-246-6893  
**Courriel de soumission :**  
[soumissionsouest-bidswest@canada.ca](mailto:soumissionsouest-bidswest@canada.ca)

Les soumissions ne peuvent pas être acceptées si elles sont envoyées par courriel à toute autre adresse courriel que l'adresse courriel du Module de réception des soumissions de l'APC.

La taille des fichiers est limitée à 25 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'APC. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**REVISION 001 TO A  
 REQUEST FOR PROPOSAL**  
**RÉVISION 001 À UNE  
 DEMANDE DE PROPOSITION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Issuing Office - Bureau de distribution :**  
 Agence Parcs Canada  
 Services nationaux de passation de marchés  
 Calgary, AB

<b>Title - Sujet :</b> Récupération de plantes rares – Parc national des Lacs-Waterton	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation :</b> 5P420-20-0121/A	<b>Date :</b> 11 août 2020
<b>Amendment No. - N° de modification :</b> 001	
<b>Client Reference No. - N° de référence du client :</b> so	
<b>GETS Reference No.   N° de référence de SEAG :</b> PW-20-00920855	

<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin :</b> At - à : <b>14 :00</b> On - le : <b>13 août 2020</b>	<b>Time Zone - Fuseau horaire</b>  <b>HAR</b>
--	---

<b>F.O.B. - F.A.B. :</b> Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à :</b> Andrea McGraw-Alcock  <a href="mailto:Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca">Andrea.mcgraw-alcock@canada.ca</a>	
<b>N° de téléphone :</b> 587-436-5908	<b>N° de télécopieur :</b> 587-436-5908
<b>Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction :</b> Parc national des Lacs-Waterton	

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Address - Adresse :</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone :</b>	<b>Fax No. - N° de télécopieur :</b>
<b>Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P420-20-0121/A

N° de la modification :  
001

Autorité contractante :  
Andrea McGraw-Alcock

N° de référence du client :  
PW-20-00920855

Titre :  
Récupération de plantes rares – Parc national des Lacs-Waterton

---

## Modification 001

Cette modification vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires.

### A. Questions et réponses

- Q1.** Le détenteur du titre professionnel doit-il avoir une spécialité liée à la végétation?
- R1.** Oui. Le biologiste professionnel ou l'agronome professionnel dont il est question au critère d'évaluation 2.4 doit être enregistré en Alberta et pratiquer la profession d'une manière liée à la portée des services établie dans le présent projet.
- Q2.** La personne dont il est question à la Q1 doit-elle se trouver sur les lieux des travaux en tout temps?
- R2.** Non. Le niveau de participation du biologiste professionnel ou de l'agronome professionnel doit être précisé, et il sera évalué dans le cadre de l'évaluation technique, comme il en est question au critère d'évaluation 2.5.
- Q3.** Aura-t-on l'occasion de récolter uniquement les graines sur des plantes rares situées à l'extérieur des lignes hachurées, tout en y laissant la végétation?
- R3.** Oui. La récupération des plantes ne se fera que dans les limites des zones perturbées illustrées dans les plans fournis. Toutefois, la récolte des graines peut se faire n'importe où dans le parc. Toute récolte de graines effectuée à l'extérieur du terrain de camping doit être consignée au moyen de coordonnées GPS, et les pratiques exemplaires pour la collecte de plantes rares contenues dans les lignes directrices de l'Alberta Native Plant Council doivent être suivies.
- Q4.** Vu le moment du début du projet, sera-t-il possible d'effectuer une partie de la récolte l'an prochain, lorsque les plantes seront plus visibles ou montées en graine?
- R4.** Il pourrait être possible de récolter des graines au printemps de 2021. Toutefois, les soumissionnaires ne devraient pas compter sur cette possibilité puisque l'entrepreneur responsable des travaux de réfection aura le contrôle du site pour toute l'année 2021. L'entrepreneur en récupération des plantes rares doit faire tout en son possible pour réaliser les travaux en 2020.

**LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.**